

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Le discours idéologique de Tante Lucille

Fernande Mathieu

Volume 24, Number 1, Spring–Summer 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11719ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mathieu, F. (2001). Le discours idéologique de Tante Lucille. *Lurelu*, 24(1), 61–62.



TOURELU

Le discours idéologique de Tante Lucille

Fernande Mathieu



61

Dans ce deuxième volet, je traiterai du discours idéologique dans l'œuvre de Lucille Desparois durant la période de 1944 à 1967. Le rôle joué par la littérature de divertissement de cette époque s'articule autour de plusieurs discours idéologiques : réminiscence du passé, patriotisme, morale et religiosité.

Tante Lucille se distingue des auteurs de l'époque. Elle innove dans le genre destinés aux enfants en leur présentant des textes courts au langage simple et entrecoupés de dialogues. Elle a le mérite d'avoir su adapter des contes pour un très jeune public où se côtoient les fées, les anges, l'histoire et le folklore.

Idéalisation de l'enfance et réminiscence du passé

Dans la préface de ses deux premiers livres de contes, en 1944, Lucille Desparois introduit implicitement des références nostalgiques de l'enfance. Cette idéalisation de l'enfance est explicitement exprimée par le souvenir d'un passé réel, soit celui de se faire raconter des histoires lorsqu'on est un enfant :

«Nos plus beaux souvenirs ne sont-ils pas ceux de notre enfance, où tout était nouveau et magnifique pour notre jeune intelligence qui s'ouvrait à la vie. [...] Je me rappelle toujours avec émotion mes premières années passées sur les bords de la rivière Châteauguay, alors qu'étant toute petite fille, grand'-maman [sic] me racontait de belles histoires, lorsque j'étais bien sage!.»

Dans l'antichambre des rêves, Tante Lucille ajoute aux évocations oniriques des contes très connus celles de la mythologie des contes de fées qui servent parfois de paravent pour défendre certaines valeurs :

«Le soir, quand je m'endormais, dans mon petit lit blanc [...] il me semblait que

j'entrais dans un joli royaume où tout était beau et gai! [...] Je voyais la princesse Aurore, douce et belle comme le jour, et puis son chevalier : le Prince charmant. Je rencontrais des fées, dans leur carrosse tout doré, la timide Cendrillon, le brave petit Poucet, sans oublier le Chat botté et le Petit chaperon rouge².»

Cette représentation des souvenirs de l'enfance, rattachée au passé folklorique, accentue la transmission des traditions. La surenchère des chansons enfantines intégrées aux récits de la plupart de ses contes renforce le motif folklorique et perpétue la mémoire d'une culture populaire :

«J'ai rêvé à de belles choses!... comme rêvent encore tous les enfants... et c'est parce que j'ai ressenti beaucoup de bonheur qu'il me plaît, aujourd'hui, de présenter ces contes aux jeunes enfants. [...] Puisse chacun d'eux, semer un peu de joie!... et je serai contente... très contente³!»

Au début de sa carrière, la journaliste Lucille Desparois écrit, pour les lecteurs adultes, des articles d'information générale et culturelle, sans connotation morale. Lorsqu'elle s'adresse à la jeunesse avec des visées divertissantes, l'auteure éduque et moralise dans un enrobage à la fois religieux et patriotique.

Morale sociale et religieuse

Tante Lucille se fonde dans le discours idéologique de l'époque. On lit ses livres à l'école, dès 1944, et on écoute ses disques au sein des familles, dès 1947. Elle devient même la grande amie des tout-petits par le truchement de la radio, de 1948 à 1974. Elle transmet une culture et une idéologie par le biais des contes, des comptines et des chansons qui viennent se greffer aux nouvelles technologies radiophoniques et discographiques.

Ses ouvrages de jeunesse étant surtout destinés au marché scolaire, elle n'a le choix que de se plier aux exigences de publication des autorités en place. Selon celles-ci, les livres doivent transmettre les rudiments d'une idéologie et servir à cette fin. Dès 1946, Lucille Desparois affirme clairement ses intentions, qu'elle réaffirme en 1966 :

«J'ai pensé que ce serait, à la fois, recréer l'enfance puis faire œuvre éducatrice et patriotique en aidant à les doter d'une littérature bien à eux⁴.»

«[...] Un conte doit d'abord amuser l'enfant qui, naturellement, aime rire, ensuite lui apporter une certaine connaissance, et enfin proposer subtilement une morale. J'aime leur parler de merveilleux, de fées, de science aussi. De la vie des animaux, je tire de précieuses leçons [...]⁵.»

Les valeurs représentées dans les livres de Tante Lucille font écho à l'idéologie dominante. Onze de ses contes sont sélectionnés et diffusés dans deux manuels scolaires pour les élèves de troisième et quatrième année, une reconnaissance sociale fort appréciable lui apportant une crédibilité auprès des enfants, des parents, des éducateurs, du clergé et de la société en général.

Le conformisme apparaît clairement dans les contes écrits ou remaniés par Lucille Desparois. Les héros et les personnages véhiculent des comportements stéréotypés et des clichés de l'époque. Cette tentation d'utiliser des stéréotypes lui assurerait la faveur d'une partie du public et la reconnaissance de ses pairs. Cette pratique est d'ailleurs encore adoptée par beaucoup d'auteurs, à l'aube de l'an 2000. Dans *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, Denis Monière nous fait bien saisir cette représentation sociale :



«[...] l'idéologie a un effet d'occultation et de mystification. Elle présente un ensemble de valeurs qui modèlent les attitudes et les conduites. Sa fonction est de fixer des réponses et non de susciter des questions, elle construit une image simplifiée de la réalité sociale et, ce faisant, elle voile les possibles. Dans tout discours idéologique, il y a donc un dit et un non-dit, un contenu et une absence⁶.»

S'ils veulent être publiés, les auteurs doivent créer des récits conformes aux attentes des clercs et des instituteurs, dans lesquels les héros et les héroïnes reçoivent un enseignement moral et religieux. Ne l'oublions pas, même en 1961, un livre ne faisant pas référence à Dieu est considéré «neutre» et à ne pas mettre entre les mains des jeunes lecteurs et des adolescents. Le jésuite Joseph d'Anjou témoigne de cette volonté :

«Feindre d'ignorer l'existence de Dieu est une sottise. Et lorsqu'on s'adresse aux enfants, c'est une méchanceté. L'écrivain catholique qui omettrait toute allusion à Dieu dans ses œuvres serait un bien triste catholique; ses livres ne devraient jamais être dans les mains des jeunes⁷.»

En bon soldat, Joseph d'Anjou participe à toutes les batailles du milieu du siècle en s'affichant un défenseur et un censeur de l'arrière-garde.

Lucille Desparois a écrit plusieurs contes à motifs religieux et des contes à motifs de morale sociale. Elle tapisse ses récits d'une morale propre aux contes de fées et aux légendes. Par exemple, dans *La Fée des fraises*, des enfants partent en forêt, malgré l'interdiction de leur mère. Ils y rencontrent la mauvaise Fée des fraises qui les emprisonne (conséquence de leur désobéissance). Ils sont heureusement délivrés par le perroquet de la Reine des fraises, et celle-ci punit alors la mauvaise fée : «Si on la changeait en sorcière,

suggéra la plus vieille des fées, ce serait beaucoup mieux, sa punition serait lente et pénible⁸.» (L'enfant apprend que l'adulte peut aussi être puni et que le mal peut être vaincu.)

Dans un souci d'éducation morale, le conte *Le Jardin merveilleux* enseigne aux gamins commençant l'école l'utilité d'apprendre à lire et de devenir un bon écolier, un bon futur citoyen.

Patriotisme

Un bon nombre d'auteurs et de critiques font la promotion d'une littérature nationale. Citons, entre autres, entre 1947 et 1959 Joseph d'Anjou, Joseph Brunet, Guy Boulizon, Béatrice Clément, Edmond Desrochers, Paul Gouin, Jean-Paul Labelle, Paul Leblanc, Louise Marchand, Marie-Jeanne Patry, etc.

De surcroît, une éducation nationale et un enseignement patriotique sont absolument de mise, comme le souligne Paul Gouin, à l'époque conseiller culturel du Conseil exécutif de la province de Québec.

«Créons surtout des personnages légendaires, des personnages enfantins qui, prenant nos enfants par la main, les conduiront au cœur même de l'histoire de la patrie. N'oublions pas non plus, pour éviter que notre sentiment national ne devienne du chauvinisme, de faire voyager ces héros de notre littérature enfantine dans les pays étrangers et surtout dans nos pays d'origine et dans les autres provinces du Canada, que nous devons aussi connaître et admirer¹⁰.»

Tante Lucille est l'une des premières auteures, sinon la première, à remanier des contes merveilleux et des légendes de chez nous afin de les mettre à la portée des tout-petits. En 1954, Joseph d'Anjou affirme qu'il faut commencer très tôt cette formation nationale au moyen des livres et des écrivains de chez nous : «Une des causes,

sinon la seule, de ce défaut d'information et de formation nationale chez nos jeunes tient, en grande partie, au fait qu'on néglige de leur offrir très tôt des ouvrages conçus pour eux par des écrivains de leur sang¹¹.»

Malgré le nom d'un éditeur étranger — Mulder & Zoon, qui la publie entre 1954 et 1965 —, Tante Lucille occupe un statut privilégié en tant que Canadienne-française, puisque le contenu de son œuvre répond tout à fait aux attentes cléricales et aux besoins scolaires. Elle reste attachée aux récits du terroir et, à sa manière, elle éduque, enseigne et moralise. Elle restera incontestablement une gardienne de nos traditions jusqu'à la fin de sa longue carrière.

(lu)

Notes

1. Tante Lucille, préfaces de *Contes d'enfants*, Montréal, Granger, 1944 et *Tante Lucille raconte...*, Montréal, Granger, 1944.
2. *Loc. cit.*
3. *Loc. cit.*
4. A. Brunet, «Tante Lucille raconte [...]», *op. cit.*, 1946.
5. Claire, «La femme du mois, Tante Lucille [sic]», *L'actualité*, novembre 1966, p. 41.
6. D. Monière, *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*, Montréal, Québec Amérique, 1977, p. 18.
7. J. d'Anjou, «La religion dans les livres pour enfants», *Pour mieux choisir ce que nos jeunes liront*, Montréal, Bellarmin, 1957, p. 31.
8. L. Desparois, *La fête des fraises*, Amsterdam, Mulder, [1954], 12 p., coll. «Albums du gai moulin».
9. Huguette, «Tante Lucille revient d'Europe [...]», *op. cit.*, 1960, p. 4.
10. P. Gouin, «La littérature enfantine, école de patriotisme», *Pour mieux choisir ce que nos jeunes liront*, Montréal, Bellarmin, 1957, p. 18-19.
11. J. d'Anjou, «des livres de chez nous [...]», *op. cit.*, 1957, p. 23.